



CABINET YAHY NOURREDINE

Expertise . Audit . Comptabilité . Fiscalité



YAHY NOURREDINE

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

Cher Client,

La relation que nous envisageons avec votre société ou votre institution s'intègre dans le cadre de l'une de nos missions qui portent sur le conseil, l'expertise, le commissariat aux comptes, l'évaluation, l'assainissement, l'organisation de la comptabilité et de la prise en charge directe des prestations relevant de notre domaine d'intervention (comptabilité, fiscalité finances). C'est pourquoi, nous avons l'honneur et le plaisir de répondre favorablement à votre demande en vous assurant que nous mettrons à votre disposition tout notre savoir faire et notre professionnalisme.

Afin de vous donner un aperçu sur notre capacité à satisfaire convenablement votre demande, nous vous résumons ci-après une présentation de notre cabinet à travers ses prestations et son expérience.



PRÉSENTATION DU CABINET



Notre cabinet a été créé début de l'année 1990 et son expérience est intimement liée à celle de l'expert comptable ; son premier responsable qui après une première carrière au niveau de la Société nationale de sidérurgie (deuxième société en importance en Algérie après la SONATRACH) au sein de laquelle il assumait les fonctions diverses au sein de la Direction des finances et de la comptabilité il termina comme premier responsable de la fonction d'audit interne. En sa qualité d'expert, il participa par la suite aux trois opérations importantes engagées par le pays dans le domaine de la comptabilité et des finances, en l'occurrence : la restructuration financière des entreprises publiques ; la transformation juridique des entreprises socialistes en société de capitaux et la mise en place du système comptable financier adapté aux normes internationales IFRS.

Dans ce cadre, l'expert participa activement à l'élaboration et la mise en place des nouveaux textes qui encadrent les capitaux marchands de l'état et leur conséquence sur les sociétés publiques ; les nouvelles règles applicables aux sociétés de capitaux ; les modes opératoires de passage de l'entreprise socialiste à la société par action ; l'élaboration des notes méthodologiques de passage du PCN au système comptable financier ; la réponse aux questions posées par les utilisateurs (au sein de la commission de Veil) ; la formation des opérateurs et l'accompagnement des sociétés dans la mise en œuvre.

Cette expérience et ces actions ont permis à l'expert de créer et de développer rapidement les compétences au sein d'un cabinet d'expertise comptable œuvrant en matière d'audit, d'expertise, d'organisation et de développement de procédure, d'ingénierie financière, d'évaluation de patrimoine et des sociétés ainsi que le conseil dans les domaines : comptable, fiscal, juridique.

L'expertise développée par le cabinet s'étend aujourd'hui à tous les secteurs d'activités économiques et financiers (industrie, transport, énergie,

médicaments, banques, assurances, services, bâtiments, hydraulique, recherches, associations, ...) par le biais d'une équipe dynamique marquant, l'expérience d'anciens cadres d'entreprises et les connaissances de jeunes universitaires diplômés.

Le cabinet assure également des missions d'assistance et de conseil en matière juridique, fiscal et comptable aux sociétés algériennes et étrangères aussi bien lors de leur création que durant la phase de leur développement et de leur exploitation.

Le cabinet a conçu les capacités de regrouper des équipes multidisciplinaires pour la prise en charge de dossier impliquant des compétences multiples (avocat, informaticien, groupement d'expert) et répondre ainsi aux exigences des sociétés pour les dossiers complexes. C'est ainsi que des accords de principe sont arrêtés avec des professionnels pour leur participation aux travaux initiés par notre cabinet.



Le cabinet a développé en vingt deux années, une expérience riche et variée autour de l'expertise financière et comptable des sociétés notamment par des actions couvrant l'ensemble des secteurs d'activité économique et l'ensemble des thèmes du métier de l'expert comptable. Cette variété dans l'expérience aura l'avantage de cerner avec plus de précision les demandes des clients et assurer une réponse professionnelle qui leur permettra d'assoir leur décision.

C'est ainsi qu'à travers ses prestations le cabinet s'est placé sur le marché algérien dans son domaine. Les prestations qu'il met à la disposition des clients peuvent être résumées-en :

- **AUDIT** sous la forme légale (commissariat aux comptes) et contractuelle ou selon le type classique audit des fonctions et des procédures et audit opérationnel, les missions d'audit menées par les équipes du cabinet au sein des sociétés relevant des secteurs d'activités multiples, ont permis de capitaliser une grande expérience en matière d'appréciation de l'application de règles (juridique, fiscale, comptable, économique ...) dans le fonctionnement des sociétés ; le contrôle de conformité dans le domaine de la constitution de société ; l'évaluation et l'appréciation de l'organisation et le développement de procédures de travail par les différentes fonctions de la société ; l'appréciation des événements économiques et leur traduction dans les comptes ...
Spécifiquement en matière de commissariat aux comptes, le cabinet exerce au niveau de différentes sociétés d'importance nationale et internationale et couvre les secteurs économique dans leur globalité (banque, assurance, énergie, transport, industrie, commerce, bâtiment, hydraulique, agriculture, culture, centres de recherche, services, associations, mutuelles, ...)

Dans le domaine des comités d'audit, L'expert comptable assumait la présidence du comité d'audit de la SAA durant 6 exercices au cours desquels il accompagna la société dans les travaux à caractère comptable et financier (notamment une attention particulière à l'organisation et l'efficacité du contrôle interne à été accordée et plus du suivi du passage au nouvel référentiel comptable).

- **EXPERTISE** l'intervention du cabinet, toujours au niveau des différents secteurs de l'activité économique, a été développée aussi bien pour les aspects financier, comptable que juridique et fiscal. Elle a été exercée au niveau des sociétés d'envergure nationale et internationale permettant de parfaire l'expérience des équipes du cabinet. Les expertises menées ont consisté en des analyses financières poussées, des missions d'assainissement des comptes, des missions de reconstitution des données, ...
- **CONSEIL** exercé pour plusieurs sociétés, le conseil constitue un volet important de l'activité du cabinet. Il porte sur les études, le développement du contrôle interne en général et des procédures de travail en particulier, l'assistance apportée en matière : finances, juridique, fiscal et comptable. Il est élargi aussi bien aux entreprises algériennes qu'étrangères. Le domaine d'intervention du conseil est aussi bien a priori pour l'élaboration des relations des clients avec leurs fournisseurs (aspects financier, comptable et fiscal des contrats) que durant le fonctionnement de la société (avis sur l'application des règles et principes comptables et financiers ; avis et préparation des dossiers fiscaux et bancaires, ...)



• ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT

le cabinet exerce des missions d'assistance et d'encadrement des services financiers des sociétés. Ce volet porte particulièrement sur les missions suivantes :

- Assistance et suivi de la tenue de la comptabilité par une supervision régulière visant à la validation des données et des résultats et prise en charge des dossiers spécifiques de la société ; prise en charge directe de la tenue de la comptabilité (mise à disposition des sociétés d'agent du cabinet ou tenue au niveau du cabinet) ;
- Encadrement de la clôture des comptes des sociétés par une participation active aux différentes opérations de fin d'exercice (formalisation de la procédure de clôture, appréciation et correction des opérations de clôture et des inventaires et une supervision et validation des dossiers finaux) ;
- Participation active à l'établissement et la présentation des états financiers de fin d'exercice ainsi qu'à l'élaboration de la déclaration fiscale ;
- Conseil et élaboration du mode opératoire pour toute nouveauté tant pour l'aspect fiscal, comptable, social et juridique.

• **EXPERTISE SPECIFIQUE** le cabinet réalise des missions d'expertises pour le compte des sociétés pour les besoins d'analyse interne, dans le cadre de l'évaluation des sinistres de toute nature ainsi que dans le cadre de l'expertise judiciaire à la demande des tribunaux. L'expertise a été également développée dans le domaine d'élaboration de dossier de financement des sociétés exigée par les banques et les dossiers de demande d'avantages fiscaux (encouragement à l'investissement - ANDI) et de leasing.

L'expertise et l'audit ont été également effectué pour les opérations de financement public et de financement international dans le cadre des programmes de développement en Algérie (programme des nations unis, évaluation du patrimoine culturelle, organisation caritative, condition de la femme,)

• **EVALUATION** le métier d'évaluateur est exercé par le cabinet aussi bien en matière de :

- Constitution de société (apport en nature et privatisation de société) ;
 - Évaluation des titres (valeur intrinsèque et valeur marchande) et des entreprises (valeur marchande de négociation) ;
 - Évaluation des actifs (éléments d'actif dans le cadre des cessions).
- Ce volet a permis d'aborder les études de marchés et développer des compétences avérées.

• COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

constituant un volet actif de l'activité du cabinet, la comptabilité est prise en charge sous toutes ses formes par les éléments du cabinet (livres légaux, tenue de la comptabilité, présentation des états financiers). Le cabinet assiste également les sociétés à tenir chez elles la comptabilité par la mise à disposition d'agents. Il est également assuré la prise en charge du volet paie de personnel en direction des sociétés qui externalisent cette fonction (constitution de dossier, établissement de la paie et constitution de base de données, établissement des documents du paiement du personnel : fiche de paie, ordre de virement, ...). La fiscalité est traitée automatiquement en fonction de l'activité exercée par le client (déclaration mensuelle et annuelle) et est également prise en charge par le biais de traitement de dossier spécifiques (études, litiges, recours,...).



Ces complémentarités permettent d'offrir aux clients des prestations en matière de tenue des comptes, d'établissement de paie, d'élaboration des états financiers, d'établissement des déclarations légales et réglementaires et aussi d'élaboration des dossiers exigés, pour l'agrément d'investissements (avantages fiscaux), les demandes d'octroi de crédits, les études de rentabilité et de faisabilité (création d'affaires) et d'études fiscales (options, régimes...)

- **PROCEDURES** une assistance est apportée aux sociétés pour le diagnostic et le développement des procédures de travail dans le domaine financier et comptable (procédure d'arrêt des comptes, manuel comptable) et pour les fonctions classiques (achat, ventes, trésorerie). Le volet inventaire est également concerné par le développement de procédure.

- **AUTRES** la participation de l'expert, premier responsable du cabinet, aux différents travaux de normalisation des aspects comptables (participation aux comités d'élaboration des plans comptables sectoriels ; participation au groupe de travaux de mise en place du SCF au niveau du Conseil national de la comptabilité), à l'animation de séminaires de formation et de perfectionnement de courte et longue durée, ajoute un plus aux capacités du cabinet à réaliser les missions dans le domaine financier et comptable.

C'est ainsi que l'expert participe activement à différentes commissions de mise en œuvre du nouveau système comptable algérien en adéquation avec les normes internationales (IAS –IFRS)

Par ailleurs, le cabinet peut faire appel aux spécialistes en relation avec ses domaines d'intervention pour des missions pointues sous la forme

de consultant. Cette expérience a été également mise en œuvre pour plusieurs domaines d'intervention.

Toute cette expérience de part son étendue que sa portée (envergure et diversité de la clientèle) est résumée dans la fiche signalétique de présentation du cabinet et dans le CV de M. YAHI expert comptable, joints en annexe.





Le cabinet comprend actuellement des professionnels permanents et des stagiaires au diplôme d'expert comptable d'une part et un encadrement de professionnels expérimentés d'autre part.

Cette combinaison a permis d'offrir des prestations de qualité et d'atteindre les objectifs assignés aux différentes missions

L'effectif du cabinet est :

Le cabinet comprend actuellement des professionnels permanents et des stagiaires au diplôme d'expert comptable d'une part et un encadrement de professionnels expérimentés d'autre part.

Cette combinaison a permis d'offrir des prestations de qualité et d'atteindre les objectifs assignés aux différentes missions visant à la satisfaction de la demande du client.

L'effectif du cabinet est (détail joint avec le CV DU CABINET) :

• PERSONNEL

Le cabinet utilise :

- **20** Professionnels comme permanents
- **03** Professionnels comme consultants

• RELATIONS

Le cabinet travaille en collaboration étroite avec :

- **Un avocat**
- **Un notaire**
- **Un informaticien**

• GROUPEMENT D'AFFAIRES

Le cabinet s'associe pour le traitement des dossiers importants avec 3 experts comptables dans le cadre d'un groupement les engageant conjointement et multiplie ainsi les capacités d'intervention notamment pour couvrir le territoire national et pour faire face aux demandes des sociétés importantes.

Le personnel susceptible d'intervenir sur votre dossier sera composé d'éléments du Cabinet qui seront choisis sur la base de leur compétence dans le secteur d'activité qui est le votre.





L'expert a acquis une expérience appréciable dans la gestion des entreprises étatiques et une participation active aux différents travaux élaborés pour la conduite des réformes économiques en participant activement aux travaux de transformation juridique des entreprises socialistes en des sociétés par actions à capitaux publics ainsi que leur évaluation et leur restructuration dans le cadre des privatisations. Il a également accompagné les entreprises en matière de mutation et d'adaptation à l'économie de marché.

Par ailleurs, l'expert et le cabinet ont pris une part active à la mise en place du nouvel référentiel comptable SYSTEME COMPTABLE FINANCIER permettant ainsi au cabinet de bénéficier d'une notoriété sur le marché.

Cette expérience professionnelle sera ainsi mise à votre disposition dans le cadre de notre relation professionnelle et nous permettra de mener dans de bonnes conditions la mission que vous nous confierez.

Vous trouverez en notre cabinet un partenaire professionnel à la hauteur et une assistance et un soutien efficace et à l'écoute de vos préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Cher Client, l'expression de mes meilleures salutations.

L'Expert Comptable Diplômé
Nourredine YAHI



Exercice à titre libérale en cabinet privé d'expertise comptable et de commissariat aux comptes depuis 1990. Plusieurs missions ont été menées dans les domaines suivants :

- Commissariats aux comptes
- Expertise des comptes
- Audit des comptes
- Audit des fonctions et procédures
- Études et analyses financières
- Établissements des dossiers d'investissements (Agence de Promotion des Investissements - APSI-)
- Évaluation des patrimoines et des actifs
- Préparation des dossiers d'assainissement
- Audit des stocks avec appréciation de l'inventaire physique
- Audit spécifiques : billetterie, trésorerie, unité
- Évaluation des contrats de performance
- Assistance à la mise en place de la fonction audit internes

Dans ce cadre l'Expert comptable a dirigé et/ou réalisé les missions présentées ci-après :

Sous l'égide du cabinet au niveau duquel il a été traité les missions et dossiers suivants

1/.COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les missions de commissariat aux comptes des entreprises et sociétés d'envergure ayant concerné l'ensemble des secteurs économiques : industrie, énergie, finances, assurances, banques, bâtiments, transports, agriculture, pêche, tourisme, enseignement, santé, culture, recherche...

2/.MISSIONS D'EXPERTISE ET D'ASSAINISSEMENT

Les missions d'expertise et d'assainissement des comptes ont également été menées par notre cabinet pour les différents secteurs économiques cités ci-dessus. Ces missions ont permis d'assister les entités à rendre leurs comptes certifiables.

3/.MISSION D'EXPERT CONSEIL

La mission d'Expert Conseil est assurée auprès de différentes Sociétés nationales et internationales et consiste particulièrement à leur présenter toute solution idoine en matière d'organisation, de procédure de travail et de traitement et de production de l'information financière et comptable, principale base de la décision de gestion.

Cette assistance est également menée en matière fiscales et budgétaire (gestion budget, business plans ...)

4/.AUTRES MISSIONS

Le cabinet a également réalisé les missions suivantes :

- a. Assistance à la mise en place de la structure d'audit interne au sein des entreprises ;.
- b. Assistance au développement et à la Mise en place de procédures de travail dans le domaine finances et comptable ainsi qu'en matière de gestion de stocks, gestion du patrimoine, prise d'inventaire physique
- c. Élaboration de plan comptable d'Entreprise : Holding public, entreprises de promotion immobilières ; société de refinancement hypothécaire ; société de marquage industriel,
- d. Évaluations d'entreprise : l'expert a réalisé des missions d'évaluation du patrimoine et d'entreprise dans le cadre des apports en nature, de cession d'action (filialisation, sociétés, prise de participation, cession d'actions, ..)



e. Missions d'analyse financière : dans le cadre du lancement de l'emprunt obligataire, élaboration de la notice du lancement de l'emprunt obligataire ; analyse comparatives et de rentabilité des institutions financières

f. Évaluation d'entreprises : plusieurs opérations ont été menées dans le cadre de la privatisation des sociétés à capitaux publics,

g. Comité d'Audit :

Président et membre du comité d'audit de la Société d'Assurance

h. Tenue comptabilité :

Le cabinet assure la tenue des comptabilités de plusieurs SARL qui sont soumises au régime du réel

CONSEIL NATIONAL COMPTABILITÉ

Nouveau système Comptable (aux normes IFRS)

Participation active au niveau du conseil national de la comptabilité pour l'élaboration des textes d'application et de la mise en place du nouveau système :

- Comité d'élaboration du manuel SCF
- Comité de normalisation du plan comptable du secteur des assurances
- Comité de normalisation du secteur des banques
- Comité de lecture des notes d'application
- Comité de mise en place de l'institut de formation de l'expert comptable et du commissaire aux comptes
- Commission ad hoc d'organisation de la profession
- Commission de Veil (évolution du système et traitement des questions des opérateurs)
- Nommé président de la commission agrément de CNC

Par ailleurs le cabinet suit plusieurs sociétés dans le cadre de la mise en place du nouveau système en qualité :

- De commissaire aux comptes pour l'émission de l'avis spécifique (réglementaire)
- Expert accompagnateur pour la définition de la méthodologie de mise en œuvre, le suivi des travaux et la validation des résultats

PERSONNEL INTERVENANT

(07) Chefs de Mission :

(06) experts comptables finalistes

(expérience en cabinet 10 et plus ans chacun)

(01) commissaire aux comptes

(titulaire de licence et ex directeur financier de société)

(07) Auditeurs Confirmés

(04) experts comptables finalistes (8 ans et 4 ans)

(02) licenciés science de gestion (6 ans d'expérience)

(01) informaticien (4 ans d'expérience)

(02) Auditeurs Stagiaires

(07) Comptables Confirmés

ayant le CMTC et le CED avec 6 et 4 années d'expérience

1. COMMISSARIAT AUX COMPTES

les missions de commissariat aux comptes des entreprises suivantes :

- o Entreprise Nationale Des Arts Graphiques ENAG
- o Entreprise Nationale Du Froid ENAFROID
- o Entreprise nationale des conserves et des jus ENAJUC
- o Entreprise de réalisation du bâtiment du centre HPC CENTRE
- o Entreprise nationale de production de la machine outil EN PMO
- o Entreprise nationale de production du matériel de travaux publics EN MTP
- o Entreprise nationale de transport des hydrocarbures HYPROC
- o Pfizer Pharm Algérie PPA
- o Entreprise nationale de production d'outils coupants FAMOS
- o Entreprise nationale d'expertise d'assurances SAE
- o Entreprise nationale des magasins généraux du centre
- o Bureau d'études national région centre
- o CNEP – BANQUE
- o Compagnie aérienne Tassili Air lines TAL (1999 – 2006)
- o Entreprise nationale ERIAD ALGER
- o Pfizer Manufacturing Sidal (Société de production des médicaments) PSM
- o Entreprise de traitement des métaux SOMIC
- o Société Cimenterie Maghrébine RABAT
- o Institution financière SGA-CC
- o Société de transformation agro alimentaire ALITECH
- o Banque de développement local BDL
- o EPCI Algérie poste
- o Office national du bétail ONAB
- o Société des ciments de la Mitidja SCMI
- o Institut des hautes finances
- o Groupement SH/TOTAL/REPSOL G/TFT (6 exercices)
- o Holding de revalorisation des hydrocarbures (SVH) SONATRACH (6 exercices)
- o RAIL TRANSIT SPA
- o Compagnie d'assurance de garantie des crédits à l'investissement
- o SIEHA société hôtelière (groupe MEHRI-ACCORD)
- o Société d'expertise en assurance (exact et exact plus)
- o Société ALTERCO
- o Fonds de garantie automobile
- o ABC-Pepsi Alger
- o SBC Sétifis
- o TANGO Alger
- o Holding SGS SONATRACH (6 exercices)
- o Algérien Waters Entreprises
- o Groupement MH/AWE
- o Sud cargos
- o ROYAL HOTEL SARL
- o JARDINS DU ROYAL
- o GAZELLES D'OR
- o RAILING AGLERIE
- o BERNARD GRIEF ALGERIE
- o MS CORPORATION
- o Société nationale des tabacs et allumettes SNTA
- o Compagnie aérienne Tassili Air lines TAL (2010 -2015)
- o Centre de recherche des technologies appliquées (CDTA) et UDTS
- o Centre de recherche archéologique CNRA
- o Fonds national d'investissements FNI/BAD
- o Société Algérienne des Foires et exportations SAFEX
- o SOGETRAP
- o RAMERY
- o CEVA LAVA
- o Banque national d'Algérie BNA



- o AIR ALGERIE (2013-2018)
- o TIBA INTERNATIONAL
- o HOUSING BANK
- o CITI BANK
- o DIVERSES SARL PME du secteur privé.

2. MISSIONS D'EXPERTISE ET D'ASSAINISSEMENT

Les missions d'expertise et d'assainissement des comptes :

- a. Entreprise nationale de transport de voyageurs : volet billetterie
- b. Hydro-projet centre (bureau d'études du bâtiment)
- c. Entreprise nationale des arts graphiques ENAG
- d. Entreprise nationale de distribution de véhicules DVP
- e. Entreprise nationale des Granulats
- f. Entreprise nationale des médicaments du Centre
- g. Entreprise nationale des médicaments de l'Est
- h. Entreprise des ciments CHLEF
- i. Entreprise de travaux Génie-sider
- j. Entreprise nationale de navigation maritime (CNAN) comptes armateurs
- k. Entreprise de nettoyage et désinfection EDENAL
- l. Unité Engineering de la société nationale de chaudronnerie et charpente métallique
- m. Société assurance CAAT
- n. Société des industries textiles INADITEX
- o. Société d'emballage EMB
- p. Cimenterie maghrébine (algéro-marocain)
- q. Entreprise nationale de transport des voyageurs ENTMV
- r. ATLAS Ouest (groupe ABC PEPSI)
- s. ABC PEPSI (audit et assistance)

- t. SBC Setif (Audit et assistance)
- u. Entreprise de menuiserie métallique
- v. Tassili airlines : audit de la fonction financière et comptable et des comptes et de l'organisation et procédures de travail
- w. Audit de gestion ENTMV
- x. Expertise des fonctions BASP (société ENSP-HALLIBURTON)
- y. Banque de l'agriculture et de développement rural BADR
- z. Assainissement des comptes SMIF
- aa. Assainissement des comptes GOFAST

3. MISSION D'EXPERTISE ET DE CONSEIL

La mission d'Expert conseil est assurée auprès des Sociétés :

- Société de transport maritime SNTM-CNAN
- Société de nettoyage EDENAL
- Société de réalisation et Etudes SOREMI
- ANSALDO ENERGIA : mise en place comptabilité et la paie avec contrôle et suivi
- ANSALDO T&D : mise en place de la comptabilité et de la paie contrôle et suivi
- COSMI INTERNATIONAL
- Entreprise de confection MAPAP
- Société de production des machines outils PMO
- Société de refinancement hypothécaire SRH
- Société de transformation de métaux 'SOMIC
- ALPHA CONSULT
- CMA-CGM Algérie: assistance à l'organisation comptable, clôture des comptes
- ALMITRA-CIPAC ALGERIE : mise en place comptabilité avec suivi et contrôle
- BEA : suivi du contrat de performance et assainissement des comptes (2004)

- BEA : assistance à la clôture des comptes (2005)
- BEA assistance à la mise en place du système d'information de la banque (2006)
- POHL International Consulting: analyse financière filière CEREALES dans le cadre de la privatisation avec le MPPI
- POHL International Consulting : appréciation des évaluations : Officines de pharmacie dans le cadre de la privatisation
- POHL International Consulting : appréciation des évaluations : hôtels
- SGP TRANSLOB : Assistance à l'évaluation des entreprises dans le cadre de la privatisation
- BOURGEON : évaluation de filiale dans le cadre de l'acquisition des actifs
- POHL INTERNATIONAL : analyse financière ; business plan et évaluation de la Société Nationale de Tabacs et Allumettes "SNTA" dans le cadre de la privatisation avec le MPPI
- Groupe MEHRI audit et CAC des sociétés (ABC-PEPSI – SBC PEPSI – TANGO – ADO)
- Entreprise nationale de transport maritime ENTMV : assistance à la levée des réserves et clôture des comptes
- Société algérienne des eaux : assistance à la fonction financière et comptable
- Office national d'assainissement : expert conseil et assistance en matière financière comptable et fiscale et procédures de travail
- SEAAL : assistance à la mise en place de procédure de travail
- GESTOUR : évaluation des hôtels (diagnostic, business plan et évaluation)
- BASF : externalisation de la tenue comptabilité et de la paie prises en charge par le cabinet
- CPCM : mise en place de la comptabilité et de la paie avec suivi et contrôle
- BEA assistance à la clôture des comptes 2007 et 2008

- BADR : assistance à la clôture des comptes 2007 et 2008 ET 2009
- Assistance mise en place bureau de liaison PLANET SPORT Maroc
- Assistance création société droit algérien JET SAKANE Maroc
- BRC /SEP SONATRACH : assistance au liquidateur
- EPSCO société italienne
- ANSALDO T&D (devenue TOSCHIBA)
- ELLETRA ENERGIA (société italienne)
- GENERAL ELECTRIC ALGERIE
- TURKISH AIR LINES : Fiscalité, comptabilité, transfert et conseil

4. AUTRES MISSIONS

Le cabinet a également réalisé les missions suivantes :

- i.** Mise en place de la structure d'audit interne ; entreprise nationale ENAG, entreprise nationale des jus et conserves ; Entreprise nationale de charpente métallique et Entreprise nationale de transport de voyageurs.
- j.** Assistance au développement et à la Mise en place de procédures de travail : Entreprise nationale ENARP . GENI-SIDER, Entreprise nationale des granulats
- k.** Elaboration de plan comptable d'Entreprise : Holding public régional centre : plan comptable des entreprises de promotion immobilières ; société de refinancement hypothécaire ; société de marquage industriel, banque extérieure d'Algérie (mise en conformité avec le plan bancaire)
- l.** Evaluations d'entreprise : l'expert a réalisé des missions d'évaluation du patrimoine et d'entreprise dans le cadre des apports en nature, de cession d'action : PFIZER PHARM ALGERIE ; société de transformation d'aluminium STAA ; société d'emballage SIHEM ; société de transformation de ZINC Metanof ;
- m.** Missions d'analyse financière : Air Algérie dans le cadre du lancement de l'emprunt obligataire, SRH notice du lancement de l'emprunt obligataire ; institutions financières (SCGI/SRH/CAGEX/CGMP/SOFI-

MISSIONS ACCOMPLIES PAR LE CABINET



NANCES) : Flexo-print ;

n. Evaluation d'entreprises :

- a. Air Algérie dans le cadre de l'opération de l'emprunt obligataire
- b. Société Transformation Aluminium dans le cadre de la prise de participation
- c. Société Nationale Tabacs Allumettes dans le cadre de la privatisation
- d. Officines et Hôtels (lot de 14 hôtels) : appréciation des évaluations et propositions de correction dans le cadre la privatisation
- e. Groupe Eriad (Alger, Bel Abbes, Tiaret, Constantine et Setif) : analyse financière

o. Comité d'Audit :

Présidence du comité d'audit de la Société Nationale d'Assurance "SAA"

p. Tenue comptabilité :

Le cabinet assure la tenue des comptabilités de plusieurs SARL qui sont soumises au régime du réel

CONSEIL NATIONAL COMPTABILITE

Nouveau système (aux normes IFRS)

Participation active au niveau du conseil national de la comptabilité pour l'élaboration des textes d'application et de la mise en place du nouveau système :

- Comité d'élaboration du manuel SCF
- Comité de normalisation du plan comptable du secteur des assurances

- Comité de normalisation du secteur des banques
- Comité de lecture des notes d'application
- Comité de mise en place de l'institut de formation de l'expert comptable et du commissaire aux comptes
- Commission ad hoc d'organisation de la profession
- Commission de Veil (évolution du système et traitement des questions des opérateurs)
- Nommé président de la commission agreement de CNC

Par ailleurs le cabinet suit plusieurs sociétés dans le cadre de la mise en place du nouveau système en qualité :

- De commissaire aux comptes pour l'émission de l'avis spécifique (réglementaire)
- Expert accompagnateur pour la définition de la méthodologie de mise en œuvre, le suivi des travaux et la validation des résultats
- Office national d'assainissement
- CASH ASSURANCE
- RAIL TRANSIT
- BADR -
- SCHNEIDER ET APC
- ABC PEPSI ET SBC setif - ROYAL HOTEL
- PFIZER-SAIDAL MANUFACTURING



CABINET YAHY NOURREDINE

Expertise . Audit . Comptabilité . Fiscalité

Centre Commercial & d'Affaires " Al-Qods "

Bureau 10-14 Chéraga, Alger

Tél.: +213 (0) 21 34 12 44/45

Fax: +213 (0) 21 34 12 44

Mob.: +213 (0) 661 550 992

E-mail: yahixpert@yahoo.fr